

Délibération n° 2025-31 du 9 octobre 2025 relative à l'approbation du bilan de l'utilisation des crédits de la contribution de vie étudiante et de campus pour 2024-25.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la convocation en date du 25 septembre 2025, le Conseil d'Administration de l'École Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur Gilles-Emmanuel BERNARD, a examiné la délibération ci-dessous.

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 841-5 et D. 841-9,

Vu les statuts de l'École Centrale de Nantes,

Vu l'avis favorable de la commission des études du 23 septembre 2025

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

DECIDE

Exposé des motifs

Conformément aux dispositions de l'article D. 841-9 du Code de l'éducation, le directeur de l'établissement affectataire élabore le bilan de l'utilisation de la CVEC. Le conseil d'administration de chaque établissement affectataire vote le bilan de l'utilisation de la CVEC, constitué d'un état récapitulatif des sommes affectées et d'une synthèse tant quantitative que qualitative de leur utilisation et des actions mises en œuvre.

Article unique :

Le bilan de l'utilisation des crédits de la contribution de vie étudiante et de campus pour l'année 2024/2025, est approuvé. Le détail des dépenses figure en annexe à la présente délibération.

Montant encaissements	142 217,35 €			
Ventilation initiale proposée au CA		Montant projeté	Montant exécuté	Ventilation effective
60%	Actions sociales	85 330,41 €	52 023,46 €	37%
25%	Activités destinées aux étudiants sous format d'appel à projets ou actions du service vie étudiante	35 554,34 €	41 685,89 €	29%
15%	Dépenses de santé dont médecine préventive	21 332,60 €	48 508,00 €	34%
		142 217,35 €	142 217,35 €	

Le Président du Conseil d'Administration de l'École Centrale de Nantes



Délibération transmise à la rectrice de l'Académie de Nantes, chancelière des universités, le 10/10/2025. La présente délibération a été publiée le 10/10/2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Annexe à la délibération 2025-25 : Détail de l'utilisation des crédits de la contribution de vie étudiante et de campus pour l'année 2024/2025

Réalisé	Montant
Actions sociales	52 023,46 €
1 - Dépenses sociales	52 023,46 €
Activités destinées aux étudiants sous format d'appel à projets ou actions du service vie étudiante	41 685,89 €
3 - Dépenses d'actions culturelles destinées aux étudiants (hors dépenses liées aux formations)	13 197,30 €
Commission CVEC 06/03/23 - AECN - Fanfrale solidaire - Exposition - Montant accordé commission 205€	41,00 €
Commission CVEC 10/05/23 - ACECN - Festival Inter écoles 2023 - 2 000€	132,30 €
Commission CVEC 21/03/2024 - AECN - Cours Arabe - Montant accordé commission 140€ - 100% à signature convention	140,00 €
Commission CVEC 21/03/2024 - ACECN - Virée Vêlo Et Châteaux (VVECH) - Montant accordé commission 3000€ - 80% à signature convention puis 20% réception bilan financier	2 400,00 €
Commission CVEC 15/05/2024 - AECN - Rénovation de la MDE - Montant accordé commission 7105€ - 80% à signature convention puis 20% réception bilan financier	5 684,00 €
Commission CVEC 15/05/2024 - ACECN - Train Icares Lille - Montant accordé commission 6000€ - 80% à signature convention puis 20% réception bilan financier	4 800,00 €
4 - Dépenses d'activités physiques et sportives des étudiants (hors dépenses liées aux formations)	1 333,00 €
Commission CVEC 21/03/2024 - AECN - Week End Surf - Montant accordé commission 350€ - 100% à signature convention	350,00 €
Commission CVEC 21/03/2024 - AECN - Initiations Wakeboard - Montant accordé commission 710€ - 80% à signature convention puis 20% réception bilan financier	568,00 €
Commission CVEC 21/03/2024 - TVCN - Découverte voile - Montant accordé commission 415€ - 100% à signature convention	415,00 €
5 - Dépenses liées à l'accueil et à la vie étudiante (hors services de santé, culturels ou sportifs, et FSDIE)	27 155,59 €
Resonantes - EXPO VSS - Du 4 au 15 mars 2024	450,00 €
Formation cadres associatifs post passation. 2 et 16 mai ap-midi avec Consentis	3 000,00 €
Amphi prévention VSS EI1 septembre 2024	3 353,80 €
Commission CVEC 15/05/2024 - AECN -Zen Week - Montant accordé commission 1920€ - 80% à signature convention puis 20% réception bilan financier	1 920,00 €
Amphi prévention VSS M1 M2primo et Bachelors septembre 2024	1 320,00 €
Formation listeux de novembre "monte ta soirée"	374,10 €
Formation listeux de novembre "monte ta soirée" - PSC1	660,00 €
Amphi prévention - pour tous - Octobre 2024 Zen week - santé mentale parlons-en	200,00 €
GOIN Durée 4 ans / application pour étudiants qui permet d'améliorer l'expérience, la conversion et la rétention des étudiants. 7155€/an	8 013,60 €
DRIEI12 Piquenique doctorants internationaux 16 mai 2024	55,71 €
Séminaire CPAS1option_ 18/19 mars 2024	195,00 €
Conception et animation d'une sensibilisation interactive sur les neurodiversités selon Devis n°DE-2024-01206 ROZIERE	1 120,00 €
Contrats étudiants WELCOME TEAM	6 493,38 €
Dépenses de santé dont médecine préventive	48 508,00 €
2 - Dépenses de santé	48 508,00 €
PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE	10 200,00 €
CONVENTION TRIENNALE ENTRE NANTES UNIVERSITE (Service de santé des étudiants) ET UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC ou PRIVÉ ANNEES UNIV	38 308,00 €
Total général	142 217,35 €

* dépense des 120,31 partiellement financée sur fonds CVEC